

Le PCPE 37 est rattaché  
au **Pôle domicile 37**  
APF France handicap  
37/39, rue Walvein • 37000 Tours  
Tél. : 02 47 76 05 08  
pcpe.37@apf.asso.fr

**Pôle Domicile 37**

APF France handicap

PCPE 37 • Pôle de compétences  
et de prestations externalisées

### Les partenaires fondateurs



Le PCPE ancre son action dans une dynamique partenariale et de réseau toujours en développement (association, professionnels libéraux, institutions...).

Il s'inscrit dans une coordination régionale.



Un dispositif intégré innovant  
inscrit dans le cadre de la démarche  
« Une réponse accompagnée  
pour tous »



Le PCPE 37  
est financé par l'ARS.



## DES BÉNÉFICIAIRES

Le PCPE s'adresse aux personnes en situation de handicap (tout handicap et tout âge) et de leurs aidants résidant en Indre-et-Loire, sans solutions adaptées à leurs besoins individuels en rupture ou en risque de rupture de parcours (descolarisation, rupture de lien social et familial, rupture de soins).



## DES MISSIONS

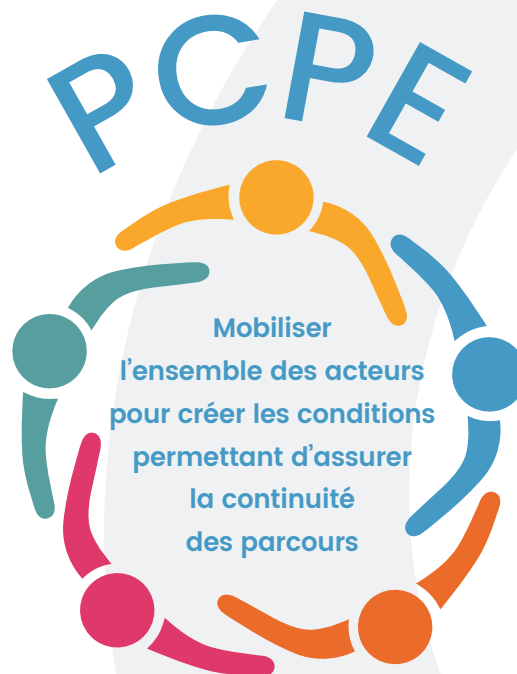
- Repérer les besoins de la personne et les ressources de proximité.
- Anticiper et prévenir les ruptures de parcours.
- Permettre le maintien à domicile
- Accompagner, Guider, Soutenir les aidants

## DES MODALITÉS D'ADMISSION

Il faut bénéficier d'une préconisation de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) :

### **Dispositif PCPE.**

Il est possible de solliciter directement le PCPE : après une évaluation de la situation, la demande devra faire l'objet d'une démarche auprès de la MDPH.



## DES PRESTATIONS

Prestations directes au plus près du lieu de vie dans les domaines de la santé, de la participation sociale et de l'autonomie.

- Par des professionnels salariés,
- Par la mobilisation d'autres établissements et services sanitaires, sociaux et médico sociaux
- Par des professionnels libéraux hors nomenclature des actes de l'assurance maladie.

Les réponses apportées par le PCPE sont co-construites avec la personne en situation de handicap concernée et ses aidants.

### **L'équipe du PCPE**

- Directrice : M<sup>me</sup> PORHEL
- Coordinatrice : M<sup>me</sup> FAGES
- Psychiatre : M<sup>me</sup> BOUSQUET
- Psychologue : M<sup>me</sup> RIPOCHE
- Assistante de service social : M<sup>me</sup> ROBIN-HEBRAS